

CORRIGE EXERCICE ACCORDS MATIGNON P 43

Consigne : En analysant et confrontant les documents, vous exposerez les mesures sociales obtenues par les ouvriers au temps du Front populaire

Rappel :

11 juin : loi sur les conventions collectives, les salaires et les conditions de travail sont définis de manière collective.

11 juin : 15 jours de congés payés.

12 juin : réduction du temps de travail à 40 heures.

21 juin : prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans.

24 juillet : réforme du statut de la Banque de France (les actionnaires perdent tout pouvoir sur la gestion de la Banque).

11 août : loi nationalisant les principales usines d'armement avec indemnisation des propriétaires.

14 août : loi créant l'Office national interprofessionnel du blé pour redresser les revenus paysans.

On pourra suivre le plan suivant :

Accroche : En 1936, alors que la France est touchée de plein fouet par la crise économique, le gouvernement de Léon Blum, Le Front Populaire, décide d'octroyer des mesures sociales aux travailleurs et rompre ainsi avec le libéralisme traditionnel. Les Accords Matignons sont signés et Juin 3- et sont suivis d'autres mesures novatrices.

Partie 1 : Les Congés payés sont la mesure phare du front populaire au point où parfois, ils occultent presque les autres décisions pourtant révolutionnaires en France à l'époque. Comme le Doc 2 le montre, ces deux semaines de Congés payés visent à donner du répit aux travailleurs et représentent une forme de « récompense ». Cet été-là, des centaines de Français quitteront Paris en vélo pour aller voir la mer en Normandie, certains pour la première fois !

Partie 2 : Cela-dit, les accords de Matignon ont mis en place bien d'autres nouveautés.

La scolarité alors obligatoire passe de 13 ans à 14 ans, et qui dit obligatoire, dit gratuit : c'est une aubaine pour les jeunes français qui pourront être plus instruits. Par ailleurs, la durée du travail hebdomadaire passe de 48 à 40 h, c'est donc une réduction significative : bien sûr, les salaires ne sont pas baissés, au contraire, ils augmentent ! Les conditions de travail s'améliorent : les syndicats sont autorisés et un délégué du personnel est nommé dans les grandes entreprises pour dialoguer avec la direction. Ce que nous appelons aujourd'hui les conventions collectives, naissent timidement, fournissant un cadre défini pour les relations salariés-employeurs. Les employés ont aussi grâce à ces accords la liberté de grève et d'opinion, ce qui n'était pas le cas avant 1936. La nationalisation des usines d'armement montre cependant que le gouvernement Blum n'est pas sans comprendre la menace fasciste et nazie qui montent à l'époque...

Conclusion : Ainsi, le front populaire est resté dans les mémoires pour ces lois sociales révolutionnaires qui visaient à l'époque à aider les travailleurs dans une période de crise profonde. Ces accords n'ont pas réellement aidé à résoudre la crise, mais ils ont permis une parenthèse dans une époque troublée.